



Groupe UDI et Indépendants



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Madame Laurence BUSSIÈRE
Conseillère Régionale
Première adjointe au Maire de la Fouillouse

ARF Marins d'eau douce

Le Port

42720 BRIENNON

Ref : TALB/MED - 01

Lyon, le 28 Octobre 2016

Objet : Entretien du réseau fluvial

Madame, Monsieur,

Par un courrier du 3 Octobre dernier, vous m'avez alertée sur l'état de certaines infrastructures du réseau fluvial français. J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de vos remarques et interrogations légitimes.

Comme vous, je partage l'analyse de la pertinence de transport fluvial qui répond aux exigences écologiques de notre temps.

Consciente des enjeux que présente ce sujet dans le cadre global du schéma régional de transports, j'interrogerai Patrick Mignola, Vice-président en charge des transports au Conseil régional afin de connaître les positions de l'exécutif sur ce sujet et les éventuelles mesures que prendraient la région même si, comme vous le savez, le transport fluvial n'est pas une compétences régionale à proprement dit.

En effet, les compétences régionales en matière de transports sont concentrées sur l'organisation des transports ferroviaires régionaux ou encore les transports routiers non urbains de personnes.

Je vous tiendrais informés des réponses qui me seront apportées et dans cette attente, vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Laurence BUSSIÈRE

Groupe UDI et indépendants,
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2